

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
du Mercredi 25 mai 2022



L'an deux mille vingt-deux, le mercredi vingt-cinq mai à dix-huit heures trente, les membres du Conseil de Communauté, dûment convoqués, se sont assemblés, en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire au siège de la communauté de communes Haut Val de Sèvre.

Nombre de membres en exercice : 45

Présents : Daniel JOLLIT, Laurent BALOGE, Didier JOLLET, Jean-François RENOUX, Virginie FAVIER, Bernard COMTE, Marie-Pierre MISSIOUX, Marie-Claude PAPET, Liliane ROBIN, Laëtitia HAMOT, Yannick MAILLOU, Sophie FAVRIOU, Sébastien GUILLON, Estelle DRILLAUD GAUVIN, Marie NAUDIN, Régis MARCUSSEAU, Stéphane BAUDRY, Tony CHEYROUSE, Corinne PASCHER, Corinne GUYON, Thierry PETRAULT, Angélique CAMARA, Michel CHANTREAU, Roger LARGEAUD, Céline RIVOLET, Dominique PAYET, Nathalie PETRAULT, Régis BILLEROT, Didier PROUST.

Excusés et Pouvoirs : Michel RICORDEL, Daniel PERGET, Patrice AUZURET, Martine ZARKA-LONGEAU donne pouvoir à Laurent BALOGE, Frédéric BOURGET donne pouvoir à Marie-Pierre MISSIOUX, Jérôme BILLEROT donne pouvoir à Marie-Claude PAPET, Joël COSSET donne pouvoir à Liliane ROBIN, Sébastien FORTHIN donne pouvoir à Laëtitia HAMOT, Marie-Laure WATIER donne pouvoir à Sophie FAVRIOU, Evelyne VEZIER donne pouvoir à Daniel JOLLIT.

Secrétaire de séance : Angélique CAMARA



DE-2022-05-21 ENGAGEMENT DANS UNE DÉMARCHE DE LABELLISATION TERRITOIRE ENGAGÉ CLIMAT-AIR-ÉNERGIE 2 ÉTOILES

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement dite « loi Grenelle 2 » ;
Vu la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte et plus particulièrement son article n°188, intitulé « La transition énergétique dans les territoires » ;
Vu la délibération communautaire du 27 novembre 2019 approuvant le Plan Climat Air Énergie Territorial ;
Vu l'avis du Bureau Communautaire du 4 mai 2022 ;

Les objectifs de la politique climat-air-énergie de la collectivité

Monsieur le Président rappelle au Conseil Communautaire que la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre a pour ambition de devenir un Territoire à Energie POSitive (TEPOS) à horizon 2050. L'atteinte de cet objectif passe notamment par une réduction des consommations énergétiques de 40% à 60% et une multiplication de la production EnR par 4 sur le territoire.

Pour y arriver, la collectivité a décidé de mettre en place un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Ce document stratégique, prescrit le 27 mai 2017 et approuvé le 27 novembre 2019 permet à ce jour de répondre aux enjeux environnementaux du territoire.

La collectivité s'est également engagée en 2019 dans une démarche de labellisation Climat-Air-Energie, proposée par l'ADEME, qui est une réelle opportunité pour le territoire d'améliorer de manière continue et transversale les actions relatives à l'environnement et de leur donner une plus grande visibilité auprès du public.

Demande de label Territoire Engagé Climat-Air-Energie

L'ADEME propose une stratégie globale d'amélioration continue pour la transition écologique avec le programme « Territoire Engagé Transition Ecologique » composé de deux labels : le label Climat-Air-Energie (anciennement Cit'Ergie) et le label Economie Circulaire (anciennement ECI).

Le label Territoire Engagé Climat-Air-Energie s'adresse aux collectivités souhaitant faire reconnaître la qualité de leur politique environnementale. Il constitue à la fois un outil opérationnel d'amélioration continue et un moyen de reconnaissance de la qualité de la politique climatique de la collectivité. Ce label est attribué en fonction du niveau de performance de la collectivité et résulte des moyens qu'elle se donne pour atteindre des objectifs énergie-climat : stratégie délibérée, pilotage politique et technique, moyens financiers alloués, résultats obtenus.

De l'état des lieux au plan d'actions

La Communauté de Communes Haut Val de Sèvre a été évaluée lors de l'état des lieux climat-air-énergie, sur la base de ses compétences propres dans six domaines impactant les consommations d'énergie, les émissions de CO₂ et la qualité de l'air :

- La planification territoriale ;
- Le patrimoine de la collectivité ;
- L'approvisionnement énergie, eau et assainissement ;
- La mobilité ;
- L'organisation interne ;
- La coopération et la communication.

Le score actuel de 37,8% d'actions réalisées et de 14% d'actions programmées permet à la collectivité de prétendre au label supérieur Territoire Engagé Climat-Air-Energie deux étoiles. Cette demande de labellisation implique la réalisation d'un plan d'actions complémentaires à celui du PCAET, annexé à la présente délibération.

Il a été préparé par l'équipe projet Territoire Engagé Climat-Air-Energie et a été présenté aux directions le 8 mars 2022 puis validé le 22 mars 2022 par la commission aménagement et le 11 avril 2022 par la commission écologie/mobilité.

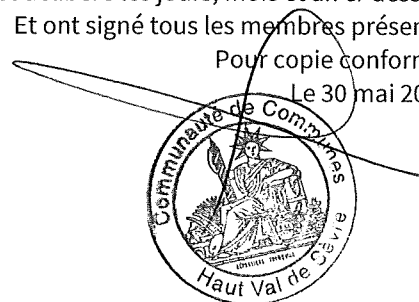
La conduite opérationnelle du processus de labellisation est réalisée par le service urbanisme et M. Damien ROSSIGNOL, chef du projet.

Les moyens mis en œuvre par la Communauté de Communes pour réaliser ce plan d'actions complémentaires seront suivis annuellement ainsi que les résultats obtenus en matière d'émission de GES, de polluants atmosphériques et de baisse de la consommation énergétique.

Le Conseil de Communauté, ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré à l'unanimité,

- APPROUVE l'engagement de la collectivité dans la démarche de labellisation Territoire Engagé Climat-Air-Energie ;
- APPROUVE le plan d'action climat-air-énergie complémentaire à celui du PCAET joint en annexe ;
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à cette démarche de labellisation et la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Et ont signé tous les membres présents,
Pour copie conforme,
Le 30 mai 2022



ANNEXE : Plan d'actions complémentaires

Axe 1 : Encourager un urbanisme et des mobilités durables	Services	Budget	Calendrier	
			2023	2024
Mettre en place une réflexion autour du piéton, de l'aménagement voirie et de l'accessibilité (centre-bourg) pour les communes et la Communauté de Communes	Urbanisme et Aménagement	Moyens constants	x	x
Déployer l'offre de transport à la demande et l'offre en mobilité solidaire	Urbanisme et CIAS	20 000€	x	x
Renforcer le volet Climat Air Energie dans le PLUi et penser aux OAP thématiques	Urbanisme	Moyens constants	x	x
Disposer d'un document cadre Climat Air Energie pour les projets d'aménagement (ex : charte, cahier des charges)	Urbanisme et Aménagement	Moyens constants	x	x
Améliorer le maillage dans le cheminement piéton et vélo (faire le lien avec le volet plein air et santé) pour les communes et la Communauté de Communes	Urbanisme, Aménagement et Santé	600 000€ *	x	x

* Budget inscrit au Projet de Territoire pour la période 2021-2027

Axe 2 : Engager l'intercommunalité et les communes dans une démarche d'exemplarité	Services	Budget	Calendrier	
			2023	2024
Pérenniser les actions climat air énergie menées dans les écoles (Défi Ecole à énergie positive)	Transition Démocratique et Participation citoyenne	3 500 €	x	x
Intégrer le suivi des émissions de GES dans le suivi énergétique pour le patrimoine de la Communauté de Communes	Urbanisme et Aménagement	5 000 € à 10 000 €	x	x
Editer un rapport annuel des consommations d'énergie du patrimoine et faire le lien avec le PPI (arbitrage)	Urbanisme et Aménagement	Moyens constants	x	
Fixer des objectifs de résultats pour le PPI (en lien avec le décret tertiaire)	Urbanisme et Aménagement	Moyens constants	x	
Renforcer la connaissance des agents et leur implication dans les projets de transition écologique (petits-déjeuners, actions médiathèque)	Urbanisme et Communication	Moyens constants	x	x
Réaliser un bâtiment exemplaire (rénovation/construction neuve) à l'échelle de l'EPCI ou d'une commune avec l'accompagnement de la Communauté de Communes	Urbanisme et Aménagement	4 761 000 € *		x
Réaliser un référentiel pour les bâtiments qui intègre les exigences Climat Air Energie pour des opérations nouvelles et rénovation	Urbanisme et Aménagement	Moyens constants	x	x
Mettre en place le suivi des actions du PCAET/Cit'Ergie (tableau de bord avec indicateurs)	Urbanisme	Moyens constants	x	x
Renforcer l'ingénierie financière (recherche de subventions)	Ensemble des services	Moyens constants	x	x
Organiser des visites de sites pour les élus et directions autour de projets Climat Air Energie	Urbanisme	3 000 €	x	x

* Budget inscrit au Projet de Territoire pour la période 2021-2027 pour l'EHPAD de Pamproux et prévisionnel travaux pour le siège de la Communauté de communes

Axe 3 : Sensibiliser aux enjeux climat-air-énergie pour impulser une dynamique territoriale	Services	Budget	Calendrier	
			2023	2024
Proposer une programmation d'actions de sensibilisation dans les médiathèques autour des questions Climat Air Energie	Communication, Culture, Médiathèque	Moyens constants	x	x
Créer un fil conducteur/une marque pour la communication, la sensibilisation et l'animation sur le territoire pour les habitants autour de la transition écologique	Communication	3 000 €	x	x
Développer un itinéraire touristique durable : stratégie, modes de transports, restaurateurs...	Tourisme	Moyens constants	x	x
Développer des espaces tests agricoles et des tiers-lieux agricoles.	Développement Economique	A chiffrer ultérieurement	x	x
Renforcer le volet développement durable dans les manifestations culturelles et touristiques (identifier un critère durable pour sélectionner des projets, réfléchir à la création d'AAP – mécénat culturel avec un volet thématique, ...)	Communication, Culture, Tourisme	Moyens constants	x	x
Engager une démarche de participation citoyenne sur les enjeux Climat-Air-Energie (ex : Atelier Fresque du Climat avec le CPIE)	Urbanisme	5 000 à 10 000 €	x	x

Axe 4 : Réduire et mieux maîtriser la dépendance aux énergies	Services	Budget	Calendrier	
			2023	2024
Lancer une démarche citoyenne autour des énergies renouvelables (EnR)	Urbanisme	15 000 €	x	x
Travailler sur un site pilote autour des EnR (réflexion juridique, financière, technique et environnementale)	Urbanisme, Aménagement, Développement Economique	Moyens constants		x
Intégrer la stratégie EnR dans la gestion des réseaux – réseaux de chaleur, dimension réseau d'élec et gaz	Urbanisme, Aménagement, Développement Economique	Budget 2022	x	x
Action de communication pour l'accès à l'électricité verte	Communication	Moyens constants	x	x
Déterminer le potentiel de chaleur fatale sur le territoire en lien avec la stratégie EIT (Ecologie Industrielle Territoriale)	Urbanisme et Développement Economique	Budget 2022	x	

Axe 5 : Atténuer la vulnérabilité et adapter le territoire aux effets du changement climatique	Services	Budget	Calendrier	
			2023	2024
Travailler sur les îlots de chaleur et autres enjeux liés à l'adaptation au changement climatique – identifier un secteur vitrine du territoire	Urbanisme et Aménagement	20 000 €	x	x
Renforcer la connaissance des vulnérabilités du territoire (travail avec les acteurs locaux, enquête auprès des agriculteurs ?)	Urbanisme et Développement Economique	A chiffrer ultérieurement		x
Travailler avec les communes pour le développement de bonnes pratiques en matière de biodiversité (guide ou charte)	Développement Economique	Moyens constants	x	x